

REPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE DE BEAULIEU-SUR-DORDOGNE
(Corrèze)

Liste des délibérations :
Séance du Conseil Municipal du 28 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 28 octobre, le Conseil Municipal de Beaulieu-sur-Dordogne, convoqué le 22 octobre s'est réuni à la salle des Mariages, sous la présidence de Dominique CAYRE, Maire,

Etaient présents : Dominique CAYRE, Ghislaine DUBOST, Gabriel BARRADE, Yolande BELGACEM, Marie-Gentil GOURAUD, Philippe ARNAUD, Jean MAGE Nadine CHASTAING, Guy SCHMITTZEHE, Mathieu ROUGERY, Sophie RIOL, Patrick POUJADE, Savério TRIPODI

Procurations : Jean-Pierre LARIBE donne procuration à Dominique CAYRE,
Rosy CAVARROT donne procuration à Ghislaine DUBOST,
Jean-Paul GAUTHE donne procuration à Sophie RIOL
Brigitte LEGROS donne procuration à Yolande BELGACEM,

Absents excusés :

Absents : Sabrina CAREME

Secrétaire de séance : Nadine CHASTAING

DELIBERATIONS :

1/ 2024 10 52 : Convention opérationnelle n°19-19-074 d'action foncière pour la revitalisation du centre bourg entre la commune et l'Etablissement Public Foncier de Nouvelle Aquitaine (EPFNA) – Avenant n°1, **approuvée à l'unanimité**,

2/ 2024 10 53 : Projet présenté par la SAS LIMATEX France : créer et exploiter sur la commune d'Altiliac une installation de traitement de déchets dangereux – Avis sur la demande d'autorisation environnementale, **avis favorable : 1, avis défavorable : 9 + 4 procurations, ne se prononce pas : 3**

3/ 2024 10 54 : Ecole primaire : classes maternelles : convention de mise en œuvre du dispositif « Petits déjeuners », **approuvée à l'unanimité**,

4/ 2024 09 55 : Règlement intérieur de location des salles polyvalentes : salle Sévigné et salle polyvalente de Brivezac, **approuvée à l'unanimité**,

5/ 2024 09 56 : Convention de location des salles polyvalentes : salle Sévigné et salle polyvalente de Brivezac, **approuvée à l'unanimité**,

6/ 2024 10 57 : Détermination des tarifs de location des salles polyvalentes : salle Sévigné et salle polyvalente de Brivezac, **approuvée à l'unanimité**,

Les délibérations :

- *Résiliation anticipée du bail emphytéotique liant la commune à Corrèze Habitat relatif aux pavillons sis au lotissement de la Michoune*
- *Mise à jour du tableau des emplois suppression d'un emploi d'adjoint technique d'une durée hebdomadaire de 28 heures 06 minutes et d'un emploi d'adjoint technique d'une durée hebdomadaire de 29 heures 25 minutes,*

ont été ajournées.

Beaulieu-sur-Dordogne, le 31 octobre 2024

Dominique CAYRE
Maire.

